

Communiqué de presse - Le 30 juin 2021

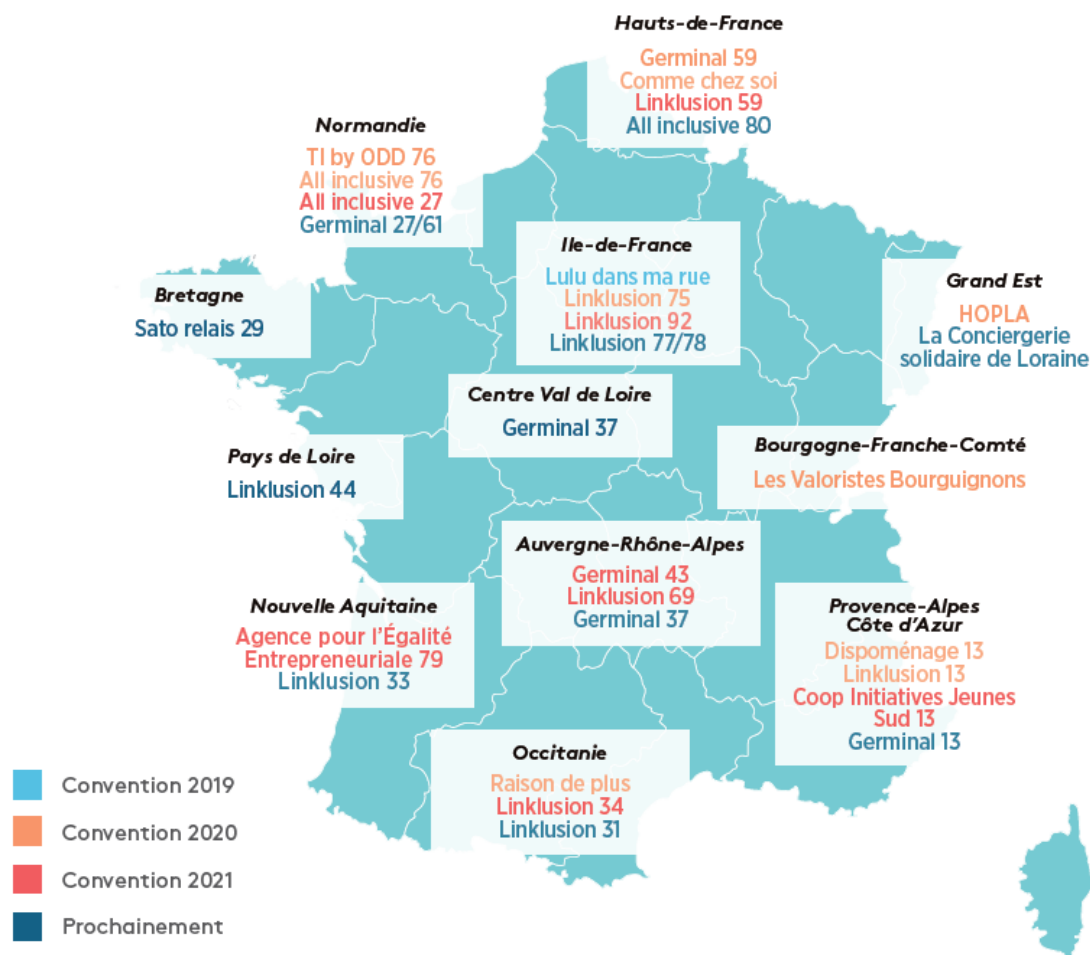
Entreprises d'insertion par le travail indépendant : cap vers la prolongation de l'expérimentation !

Hier, à l'occasion de la présentation du rapport sur l'expérimentation de l'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EiTI) par la fédération des entreprises d'insertion et Lulu dans ma rue, la toute première EiTI, la ministre chargée de l'Insertion, Brigitte Klinkert, a annoncé sa prolongation future.

L'EiTI en plein développement

Partagé en avant-première avec les 180 participants du webinar organisé sur l'EiTI, créée en 2018 dans la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », **le rapport dresse un premier bilan encourageant, avec déjà dix-neuf EiTI créées, et plus d'une quarantaine à venir.** A travers différents témoignages et chiffres clés, le rapport démontre la plus-value du modèle qui répond aux besoins d'un public jusque-là non couvert. En combinant accompagnements socio-professionnel et commercial et mise en relation, l'EiTI permet à plusieurs centaines de travailleurs indépendants de consolider leurs projets de créations d'entreprises.

Pour consolider cette expérimentation, le rapport propose des évolutions du modèle pour l'adapter davantage aux problématiques des travailleurs indépendants en parcours d'insertion. Pour **Charles-Edouard Vincent, président de Lulu dans ma rue, les EiTI doivent aujourd'hui répondre à trois enjeux majeurs** : *« la création d'un cadre réglementaire souple pour poursuivre la construction d'un modèle innovant dans une logique d'expérimentation ; la création d'activité économique pour des personnes peu qualifiées, ce qui représente un challenge d'envergure ; et la pleine reconnaissance du travail indépendant dans la famille de l'insertion par l'activité économique et au sein de l'action sociale plus largement. Aujourd'hui nous sommes, tous ici, les pionniers de ce nouveau modèle et je soutiens avec force et engagement les projets qui souhaitent devenir EiTI ».*



CARTE de France des EITI

Une prolongation législative à mettre en place au second semestre

Dans ce cadre, la ministre chargée de l'Insertion, Brigitte Klinkert, a confirmé son soutien à la prolongation de l'expérimentation : « J'ai vu sur le terrain combien l'entreprise d'insertion par le travail indépendant - l'EiTI - est un modèle qui fonctionne. Malgré la crise, les EiTI ont permis d'accompagner de nombreuses personnes vers un emploi durable avec le soutien du plan de relance pour l'inclusion. C'est pourquoi je souhaite prolonger l'expérimentation au-delà de 2021 pour permettre le développement des solutions d'insertion par le travail indépendant ».

Fort de ce soutien, plusieurs pistes d'amélioration sont évoquées dans le rapport pour permettre à l'entreprise d'insertion par le travail indépendant de continuer à grandir afin d'accompagner toujours plus de personnes vers l'emploi durable. L'EiTI a un rôle clef dans la sécurisation du travail indépendant comme le réaffirme Luc de Gardelle, président de la fédération des entreprises d'insertion : « L'EiTI démontre que le travail indépendant n'est pas forcément synonyme de précarisation. C'est un outil qui, en développant un accompagnement juste et adapté, démontre toute la pertinence du travail indépendant, y compris pour les personnes les plus fragiles. En tant qu'entrepreneur, je dois dire que c'est un message qui est particulièrement fort pour moi et que je soutiens pleinement pour qu'il continue à s'essaimer ».

Contact

La fédération des entreprises d'insertion

Cendrine Duquenne - 01 53 27 34 80 - c.duquenne@lesentreprisesdinsertion.org

La fédération des entreprises d'insertion www.lesentreprisesdinsertion.org

Depuis plus de 30 ans, la fédération des entreprises d'insertion rassemble des entrepreneurs engagés qui mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise. Présente dans chaque territoire, au plus près des besoins des personnes et des entreprises, elle accélère leur développement et promeut leurs projets inclusifs qui conjuguent innovation, performance économique et impact social. Une raison d'être qui s'incarne dans le label Responsabilité Sociétale des Entreprises inclusives (RSEi) qu'elle a développé, pour toujours plus d'excellence au service des plus fragiles. Une fédération mobilisée, catalyseur de valeurs et d'énergies, pour bâtir une société durable et inclusive.

Contact

Lulu dans ma rue

Lucile de Marliave - 07 85 18 95 15 - lucile.demarliave@luludansmarue.org

Lulu dans ma rue www.luludansmarue.org

Créée en 2015, Lulu dans ma rue est la toute première entreprise d'insertion par le travail indépendant. Aujourd'hui, près de 400 Lulus bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel sur-mesure. Lulu dans ma rue, la conciergerie de quartier responsable, met en relation des personnes compétentes en bricolage, ménage & petits coups de main, les Lulus, avec des Parisiens à la recherche de services de proximité. Lulu dans ma rue aspire à créer de l'activité économique à l'échelle locale pour tous grâce à une activité professionnelle souple et valorisante, tout en redynamisant la vie de quartier.